

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du 29 mars 2026

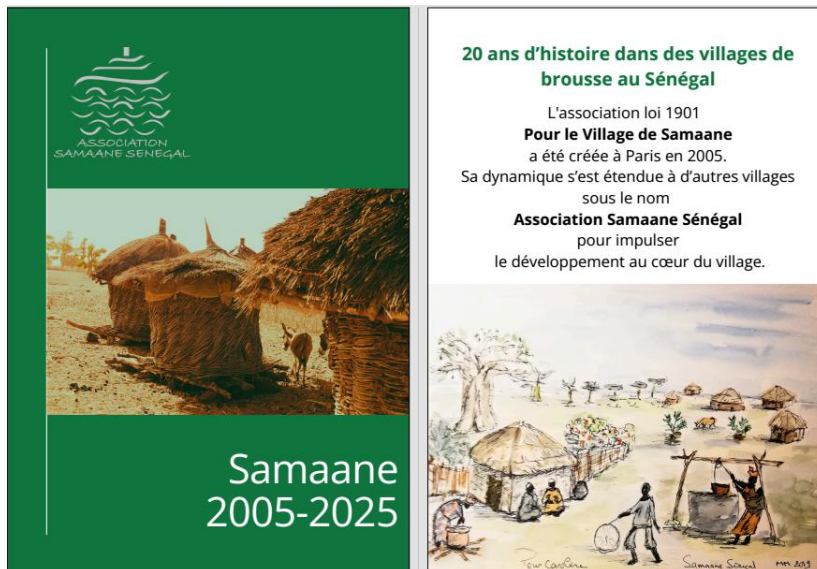
L'Assemblée générale ordinaire doit rassembler au moins 25% de membres présents ou représentés

Présents = 15 adhérents à jour des cotisations Pouvoirs reçus = 4
Total des adhérents : 39 Quorum atteint

I. Bilan Moral 2025

Présentation par Marie-Hélène, présidente sortante :

- **Rapport moral des 20 ans de Samaane** (*livret remis aux participants, sera diffusé en version numérique*)



- **du bilan des activités 2025 :**

- Ecoles primaires : financement de l'achat à M'Bour de fournitures scolaires des villages de Samaane, d'Aga Biram (+outils pédagogiques) et Louly-N'diack (3 niveaux de classes). Référent : Sandrine avec les enseignants

- Consultations « santé mentale » de l'Association pour la Promotion de la Santé Mentale à M'Bour ([APSM](#)) soutien financier annuel en 2025 pour l'organisation d'une maraude. Référent : Bara Sow
- Co-financement du foyer des jeunes d'Aga N'Dimack avec EDF et [YES AKADEMIA](#), partenaire depuis 10 ans.
- Co-financement de l'école de couture de [Kemo Diambang](#), versé sur un compte bancaire à Mbour, en attente des démarches administratives en cours
- Les cases de santé de Samaane et Aga Biram, manque de personnel local (contact avec l'association « [Partage d'Espoir](#) ») mais depuis 20 ans l'accès à la santé semble plus simple pour les villageois vers les postes de santé
- Boutique solidaire d'Aga Biram, propre, approvisionnée, tenue par un salarié
- Moulin à mil remis en gestion au groupement des femmes d'Aga Biram depuis 3 ans, contact en cours entre Aliou Nging (habitant de Aga Biram) et [Nadji Bi](#).

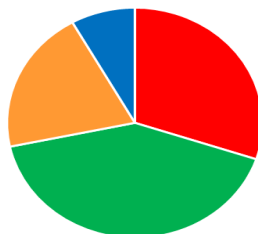
II. Les comptes 2025

Présentation par Annie, trésorière sortante :

2025

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
CCP au 1er janvier 2025	1 594,97	CCP au 31 Décembre 2025	2 055,87
LIVRET A au 1er Janvier 2025	19 923,06	LIVRET A au 31 Décembre 2025	15 361,88
ESPECES	84,49	ESPECES	-
TOTAL	21 602,52	TOTAL	17 417,75
		VARIATION DE TRÉSORERIE 2025	4 184,77

Réalisations 2025



- Scolarité Aga, Samaane, Louly N'gack
- Création et formation Ecole de couture
- Maison des jeunes
- A.P.S.M.

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2025

Budget prévisionnel 2025		Budget réalisé 2025		
Recettes	Dépenses	Ressources	Dépenses	Rattachement
5 525		3 900		<i>Reprise sur excédent 2024</i>
3 600		4 363		Cotisation & dons
450		390		Intérêts bancaires
600		1 101		Produit vente artisanat et dons en nature
	100			Achat artisanat
	100		77	Frais bancaires
	300		224	Frais de gestion
	900		1 766	Frais de mission
	600		-	Publicité, relations publiques; site internet
	125		128	Prime d'assurance
	8 050		6 792	Suivi des projets
10175	10 175	9 754	8 987	TOTAL
		+ 767		<i>écart</i>

III. Renouvellement du Conseil d'administration (selon les statuts)

Membres actuels :

Présidente : Dr Marie-Hélène Mallet
Trésorier : Annie Quéinnec
Secrétaire : Patricia Stoerkel



Conseil d'administration :

Arnaud Quéinnec, Sandrine Berrier, Valentine Castella



Se représente :
Sandrine Berrier

Se présentent :
Fatoumata Cissé
Awa Fofana
Yves Noël Badiane

Sortants :
Valentine Castella
Annie Quéinnec
Patricia Stoerkel

Marie-Hélène Mallet
(Membre fondateur)

Extraits Statuts - Art 11

L'Association est dirigée par un Conseil d'administration de six membres, dont :

- Les membres fondateurs (*Zoé Juan, Jean-Paul Mariani†, Marie-Hélène Mallet*)
- Des **membres élus** pour trois années par l'assemblée générale parmi les membres actifs, rééligibles, en nombre nécessaire pour compléter le conseil d'administration en cas de vacance.

Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, nommés pour trois ans.

Sont élus tous les candidats au CA actif pour 2026 (mandat de 3 ans) :

Fatoumata Cissé
Sandrine Berrier - Yves Noël Badiane
Awa Fofana

A noter que les 2 membres fondateurs restent au CA, en tant que membres d'honneur.



IV. Le programme 2026

Le programme 2026 est présenté le Conseil d'administration sortant :

- Poursuite des actions en cours (en particulier le soutien aux écoles primaires) principalement LouLy N'Diack et Aga Biram.
- Soutien aux actions de APSM (réfèrent = Bara Sow à M'Bour)
- Année de transition pour reconnaissance de l'association au Sénégal
- Projets à construire et recherche de financements par le nouveau conseil d'administration, *dont en Casamance après extension des statuts qui seront présentés en AG extraordinaire, courant 2026.*

V. Budget prévisionnel 2026

➤ Présentation et vote d'un budget prévisionnel de transition

Budget prévisionnel 2026		
Recettes	Dépenses	Rattachement
3 790		<i>Reprise sur excédent 2025</i>
3 800		Cotisation & dons
400		Intérêts bancaires
1 000		Produit vente artisanat et dons en nature
	150	Achat artisanat
	100	Frais bancaires
	300	Frais de gestion
	1 600	Frais de mission
	600	Publicité, relations publiques, site
	140	Prime d'assurance
	6 100	Suivi des projets 600 A.P.S.M. 2 500 Scolarité Aga, Samaane, Louly N'diack 3 000 projets à venir
8 990	8 990	TOTAL

➤ **Montant des cotisations 2026 :**

Afin d'élargir les adhésions à de nouveaux publics, dont des jeunes étudiants le montant des cotisations est modifié.

Pour 2026, la page de [cotisation accessible par HelloAsso](#) est modifiée ainsi :

 Choix de l'adhésion	 Adhérents	 Coordonnées
Cotisation (jeune moins de 30 ans) & amis au Sénégal ou 10 000 CFA lors des missions à Mbour		15€
Cotisation individuelle 2026		30€
Cotisation couple		55€

Procès-verbal Assemblée générale annuelle du 29 mars 2026

Les RESOLUTIONS mises aux voix sont adoptées à l'unanimité

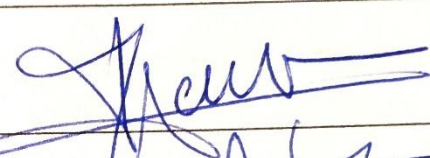
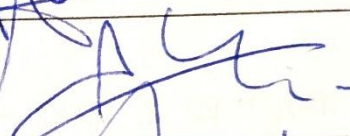
1. Quitus du bilan financier 2025
2. Accord sur les projets 2026
3. Vote du budget prévisionnel 2026 et du montant des adhésions
4. Election des membres du conseil d'administration comprend 6 administrateurs :

**Sandrine Berrier
Fatoumata Cissé
Awa Fofana
Yves Noël Badiane**

Et en tant que membres fondateurs
Marie-Hélène Mallet
Zoé Juan

5. Accord donné pour transfert des responsabilités administratives au bureau qui sera désigné par le nouveau CA (dont compte bancaire, site Internet, HelloAsso, Facebook, mail de l'association et démarches auprès de la préfecture...).

A Paris le 29 mars 2026

Administrateurs	Signature
MALLET M. Helène	
Annie Juinnée	
Patricia Robin Skokel	